

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/11/2021

Dossier complet le :

21/01/2022

N° d'enregistrement :

2021-5755

1. Intitulé du projet

creation d'un forage de 70 mètres de profondeur pour un débit de 2 m3/heure

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC DES TROIS MOULINS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M RUPAUD Daniel co gérant

RCS / SIRET

3 4 2 5 9 4 1 8 1 0 0 0 1 4

Forme juridique

Exploitant agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27°a	forage destiné à l'abreuvement d'un atelier d'élevage existant soumis à enregistrement sous la rubrique 2102-2a

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

création d'un forage d'eau non domestique de 70 mètres de profondeur ayant un débit de 2 m3 /heure et prélèvement inférieur à 10000 m3 /an annexé à un élevage installation classée pour la protection de l'environnement ICPE 2102 2A

4.2 Objectifs du projet

l'exploitation agricole dispose d'un forage existant pour abreuver les animaux (bovins et porcs) , l'objectif est de créer un second forage de secours , sans que la consommation en eau du site soit augmentée afin de limiter le recours au réseau d'eau public pour alimenter l'élevage en eau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

la phase travaux sera de courte durée et composé par un foreur habilité , le forage sera protégé par un socle bétonné et équipé d'un compteur volumétrique .Le chantier débutera si l'accord est formulé en 2022 et durera un à deux jours selon les éventuelles difficultés rencontrées. Au cours de la foration , le foreur explicitera les différentes formations géologiques rencontrées , les niveaux pyriteux ainsi que les débits des différentes arrivées d'eau.

Les déblais de forage , les boues et eaux extraites lors de la foration feront l'objet d'une décantation avant d'être évacuées ou dispersées. Ces éléments naturels ne seront pas pollués par l'action du forage , ils n'engendreront aucune pollution.

Le forage sera équipé d'une pompe permettant de prélever l'eau souterraine.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le forage sera utilisé en forage secondaire au forage existant sans que la consommation en eau du site ne soit augmentée. L'élevage étant soumis à enregistrement au titre des ICPE, un dossier technique a été déposé auprès de la Préfecture de Loire Atlantique . La consommation du site présentée dans ce projet est de 6230 m³/an qui seront pompés sur les deux forages (1 existant et 1 objet de la présente demande).

Le pétitionnaire prélèvera donc au maximum 17 m³/ jour en moyenne soit 1.42 m³/ heure (sur 12 heures de fonctionnement) et ce sur les deux forages.

La présence d'un compteur volumétrique permettra de suivre la consommation annuelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); autorisation de loi sur l'eau (IOTA)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
débit d'eau de la pompe	2m3 d'eau/heure maximum
prelevement annuel	inferieur à 10000 m3
profondeur de prelevement	70 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LE MOULIN DE LA GAGNERIE 44850
LIGNE; LIGNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 473932"E. Lat. -13648"V

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire des zones humides a été réalisé sur la commune de Ligné dans le cadre de l'élaboration du PLU, une carte de pré localisation des zones humides à également été réalisé en Loire atlantique. La zone de forage n'est pas considérée comme zone humide dans ces deux référentiels. (cf document ci joint)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site est situé en ZRE , le débit du forage sera inférieur à 8m3/heure , la demande fera donc l'objet d'une déclaration IOTA 1.3.1.0. pas de déclaration iota 1.1.2.0 car prélèvement inférieur à 10000 m3. déclaration 1.1.1.0 iota par le foreur au titre du code minier. La création du forage est annexé à l'élevage ICPE Enregistrement porc (2102-2a) sans augmentation de la quantité d'eau prélevée
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site le plus proche à 4.2 k m " vallée de la Loire de Nantes aux ponts de cé"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prélèvement en masse souterraine à 70 mètres de profondeur FRGG022 Estuaire -Loire et bassin versant masse d'eau FRGR0537; Aujourd'hui le site consomme 6626 m3 par an pour l'abreuvement des animaux , le projet présenté par un dépôt de dossier ICPE Elevage engendre une diminution de la consommation en eau pour l'abreuvement de 396 m3 par an avec une consommation après projet pour l'abreuvement estimée de 6230 m3
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le volume prélevé par ce forage sera retiré de la masse d'eau existante sur lequel le forage existant est déjà connecté. Le projet présente une diminution de la consommation en eau du site de 396 m3 par an . Le volume d'eau prélevé dans la masse ne sera donc pas supérieure à la situation initiale mais simplement réparti sur deux forages. Le forage créera un cone de rabattement de la nappe de quelques metres seulement autour du forage . Le débit (2m3/heure) n'etant pas important cela n'engendrera pas de modifications générales sur l'ecoulement de la masse d'eau d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence qualitative sur la ressource souterraine en eau n'est à prévoir. La cimentation de 10 mètres permettra d'éviter toute communication directe entre les eaux souterraines et les eaux de surface /sub surface
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le chantier de forage intervenant sur 1 ou deux jours, cela ne générera pas de nuisances liées au trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	seulement lors de la réalisation du forage, la foreuse engendrera du bruit (quelques heures) sans générer de nuisances pour l'environnement. dans la phase de fonctionnement la pompe de génère aucun bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	lors de la phase travaux , l'utilisation de la foreuse générera des vibrations qui n'engendrant pas de nuisance pour l'environnement . En phase d'exploitation il n'y aura pas de vibrations générées.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les déblais de forage , les boues et les eaux extraites lors de la foration seront de l'ordre de quelques mètres cubes. Ils feront l'objet d'une décantation avant d'être évacués à la déchetterie ou dispersé sur le terrain. Ces éléments naturels ne sont pas polluants pour l'environnement.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage sera réalisé fait par une entreprise compétente et expérimentée, les déclarations préalables seront réalisées au titre du code minier (par l'exploitant agricole et le foreur) et des ICPE (signifiée à la ddpp dans le cadre du dossier technique déposé à la prefecture pour ICPE 2102 2a)

La tête du forage sera protégée par :

- Une dalle de propreté en béton de 3 m² minimum centrée sur l'ouvrage et de 0,30 m de hauteur au-dessus du terrain naturel en pente vers l'extérieur du forage.
- Un couvercle amovible fermé à clé, scellé sur la margelle et s'élevant au moins de 0,50 m au-dessus du terrain naturel.
- Une zone clôturée de 5 mètres par 5 mètres autour de la buse

en cas d'abandon le forage sera comblé par des techniques appropriées permettant de garantir l'absence de circulation d'eau entre les différentes nappes d'eau souterraines contenues dans les formations géologiques aquifères traversées et l'absence de transfert de pollution.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de forage est en ZRE mais ne dépasse pas:

- les 10000 m³ /an prélevé
- le débit de la pompe de 8 m³/heure

La création de ce forage est présenté dans le cadre d'un dossier ICPE conjointement déposé à la préfecture de Loire Atlantique car ce forage est annexé à un élevage soumis à enregistrement ICPE 2102 2a . La création de ce forage viendra sécuriser l'approvisionnement en eau pour l'abreuvement des animaux dans le cadre d'un projet qui vient diminuer la consommation du site en eau et donc le prelevement dans le milieu naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 18/11/2021